

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association FISTOULIG du 20/11/2013**

Le 20/11/2013 à 20h30, les membres de l'association FISTOULIG se sont réunis au local de répétition 101 rue de Bâle à Strasbourg-Neudorf en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme. MEYER Florence, présidente de l'association. Elle était assistée d'un secrétaire de séance, M. FRANCK Daniel, secrétaire de l'association.

M. BOURHIS Jean-Guy et M. BOZEC Gérard ont été désignés comme scrutateurs.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral et financier
- Approbation du budget
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration
- Désignation du vérificateur des comptes
- Divers

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports (financier, moral).

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été abordés:

- Achat de matériels : flûtes, à tester à St Chartier, ou/et Fribourg (AnKlang).
- Problèmes d'assiduité aux répétitions.
- Problème d'efficacité des répétitions. Faut-il enregistrer les répétitions pour pouvoir faire une écoute critique.
- Fixation de l'année « comptable » à la période 01/09 au 31/08.
- La cotisation est doublée par rapport à l'année dernière.
- La fête de Noël est fixée au 18/12. Il est proposé d'inviter les anciens musiciens.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour:

- Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.
- Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration: Les membres actuels demandent le renouvellement de leurs mandats ce qui est voté à l'unanimité pour une durée d'un an conformément aux statuts. Aucune autre candidature.
- Désignation des commissaires aux comptes: ESCH Bernard est désigné comme commissaire aux comptes de l'association. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Strasbourg, le 20/11/2013

Le Président de séance  
Florence MEYER

Le Secrétaire de séance  
Dany FRANCK